

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1607

présenté par

M. Touraine, Mme Claire Bouchet, Mme Brugnera, M. Cabaré, M. Chalumeau, Mme Khedher,
M. Maire, Mme Jacqueline Maquet, M. Pellois, M. Rebeyrotte, Mme Rist, M. Rudigoz,
Mme Toutut-Picard, Mme Vignon, Mme Zitouni et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.